



Communauté  
de communes  
**LACQ ■**  
**ORTHEZ**

Mourenx, le 10 mars 2020

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Annulation de la foire de Mourenx suite à l'arrêté ministériel de lutte contre la propagation du Coronavirus**

Paru aujourd'hui au journal officiel, l'arrêté ministériel du 9 mars 2020 « portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus covid-19 », interdit tout rassemblement de plus de 1000 personnes, en milieu clos comme en plein air.

Cette interdiction étant fixée jusqu'au 15 avril 2020, la foire de Mourenx prévue les 4 et 5 avril prochains est donc annulée. La possibilité d'un report de date est à l'étude.